L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN 18 OCTOBRE. 1889. 63me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

Dufour & Donnet.
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 18 OCTOBRE 1889.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Henry Stern & Co.—A leur salle d'encan, No 86 rue du Canal—Un assortiment complet de Bottes et Souliers.

Les voyages de l'empereur d'Allemagne, ou l'œuvre de M. de Bismarck.

Il y a dix-huit ans, qu'à la suite d'une guerre terrible, dont les résultats ont été l'affaiblissement de la France et l'élévation de l'Allemagne au premier rang des nations, une grande faute a été commise : l'absorption arbitraire, forcée, de l'Alsace-Lorraine par les vainqueurs. Il avait raison, le grand petit bourgeois—M. Thiers—quand, en discutant les conditions de paix, il se montrait très difficile sur la question de l'indemnité de cinq milliards, et assez coulant sur l'affaire de l'annexion. "L'argent, une fois sorti du pays, ne rentre plus, disait-il à ses familiers, tandis que des provinces, cela se reprend toujours, tôt ou tard." Il avait raison, car, depuis longtemps, on ne parle plus des cinq milliards. A quoi bon ! La France n'est-elle pas redevenue aussi riche qu'auparavant, et dix fois plus, que sa spoliatrice d'outre-Rhin, tandis que la question de l'Alsace-Lorraine est aussi vivace que le premier jour.

Voilà dix-huit ans que toute la politique européenne tourne autour de ce coin de terre, large comme la main, et qui n'a que l'étendue de deux ou trois de nos paroisses rurales ; voilà dix-huit ans que M. de Bismarck lutte, en désespéré, pour réparer une bévue qu'il prétend lui avoir été imposée par le parti militaire prussien, et qui, au dire de son principal auteur—M. de Moltke—ne permettra au nouvel empire de respirer à l'aise qu'au bout d'un demi-siècle.

Franchement, si nous mettons de côté l'antipathie que nous inspirent la politique sans conscience comme sans entrailles du chancelier ; le but égoïste et anticivilisateur qu'il poursuit ; les moyens à la fois perfides et violents qu'il emploie pour l'atteindre ; son culte de la force brutale ; sa haine de toute liberté ; son mépris de tout ce qui ressemble à la démocratie ; la guerre féroce qu'il fait à tout ce qui est d'origine latine—il faut convenir qu'il y a de la grandeur dans son œuvre.

Que n'a-t-il pas tenté depuis 1871 ! Il a commencé par faire, de sa victime de la veille, sa complice du lendemain ; par peur, il a fait de son ennemie naturelle—l'Autriche—son alliée la plus stable. La seule faute grave qu'il ait commise, pendant tout ce laps de temps, c'est de s'être, en 1878, aliéné la Russie, dont il avait le plus grand besoin pour arriver à ses fins. Fort de l'amitié séculaire de cette puissance, ou, tout au moins, de sa neutralité, il lui était possible de tout faire, mais, depuis lors, que d'habileté consommée, que de ruses ! Il dédaigna l'Italie, dont il avait, plusieurs fois, rejeté grossièrement les avances. La sentant échapper des mains, il se retourna vers le gouvernement italien, [illegible] qu'il ensorcèle, qu'il ruine [illegible].

[illegible] Italiens commencent, plus ou moins, à se fatiguer de cette alliance [illegible] qui est contraire à leurs [illegible] idées, à leurs intérêts. [illegible] si l'on pouvait attirer à soi [illegible] le chancelier n'y avait pas [illegible] confiance, mais à défaut d'al[illegible] était possible d'opérer un rap[illegible] de famille, car la plus pro[illegible] intimité ne régnait pas entre [illegible] la reine Victoria et le petit-fils, [illegible] II.

[illegible] exerce une certaine influence sur l'esprit public. S'il n'est pas convaincu, c'est, au moins, ébloui. De là, les démarches, près de la famille royale d'Angleterre—démarches qui n'ont pas été sans succès.

M. de Bismarck n'a-t-il pas inventé, pour son élève, tout un système de pérégrinations à travers toutes les cours du Vieux Monde, sous prétexte que les voyages forment la jeunesse, mais, en réalité, pour créer un courant entre toutes ces cours et celle de Berlin. Il aurait mieux aimé que les rois et empereurs vinssent, d'eux-mêmes, se prosterner devant l'idole de Berlin. N'y pouvant réussir, il a fait comme Mahomet : "la montagne ne venant pas à lui, il est allé vers la montagne." Cette idée même des pérégrinations du jeune empereur n'a peut-être pas obtenu tous les résultats qu'on en attendait, mais elle a créé bien des rapports qui n'existaient pas auparavant ; elle a forcé plus d'un voyage à ce nouveau Canossa qu'on appelle Berlin, témoin la visite que, malgré lui, le czar s'est vu obligé de rendre au jeune Guillaume II. On a beau se détester cordialement ; ces échanges de politesses faites, à la face de l'Europe, ces embrassades au milieu des fonctionnaires de deux pays en délicatesse, écartent la foudre, font l'effet de paratonnerres, s'ils ne rapprochent pas les cœurs. C'est autant de gagné, et voilà le danger, sinon dissipé, au moins éloigné pour des mois.

Pour un homme comme M. de Bismarck, dont la parole, tantôt a la douceur du miel, tantôt pénètre comme une lame d'acier, c'est une ressource précieuse qu'une heure ou deux de conversation avec un ennemi. Il y a, là, plus de temps qu'il ne lui en faut, pour ébranler la conviction la plus ferme, pour faire fléchir la résolution la plus arrêtée. N'est-il pas passé maître dans l'art de semer dans les âmes les soupçons, les haines, de jeter son venin sur ceux qu'il veut perdre, sans avoir l'air d'y toucher, sans en dire du mal, parfois même, en en disant du bien ! Le Czar ne serait-il pas sorti légèrement perplexe, de ses deux entrevues avec lui ?

Enfin, il y a cette terrible question d'Orient, toujours menaçante, qui peut, à chaque instant, mettre l'Europe en feu—éventualité redoutable au milieu des crises fréquentes que traverse la triple, peut-être, la quadruple alliance, car il a su faire comprendre, récemment, à propos d'un incident vulgaire, dans un court entretien avec quelques ouvriers, que l'Angleterre était gagnée à sa cause—parole échappée, semble-t-il, au hasard, dans un style de la plus pittoresque familiarité, mais dite tout exprès pour être répétée et commentée par le monde entier. Il y a, probablement, beaucoup d'exagération dans cette indiscrétion, mais l'idée est lancée dans le monde ; elle y fera son chemin.

"Si, d'ailleurs, l'empereur Guillaume faisait un petit voyage en Orient—à Constantinople, par exemple." L'idée est originale, heureuse, et le prétexte tout trouvé : une des sœurs épouse le prince héritier de Grèce. C'est faire d'une pierre deux coups. Si le Czar pèse sur l'empire Ottoman par le Nord, l'Allemagne y exercera son influence, de deux côtés à la fois—à l'Occident et au Midi. Se trouvant à Athènes, l'Empereur emmènera, naturellement, le roi George avec lui, chez le Sultan, et le tour sera joué. L'accolade donnée à Alexandre III n'empêche pas les embrassades au père des croyants.

Voilà comment, peu à peu, M. Bismarck arrive à mettre un pied sur l'océan Atlantique et le Pas de Calais ; de l'autre, dans l'archipel—dominant ainsi toute l'Europe centrale et donnant à entendre au czar qu'il ne peut aller plus loin.

Tous les faits que nous venons de relater, ont l'air d'être complètement étrangers l'un à l'autre ; ils se touchent, ils font partie intégrante d'un même système politique et visent au même but : l'hégémonie du Vieux Monde, le développement du Pan-germanisme.

En vérité, M. de Bismarck n'a pas perdu ses dix-huit ans de règne. Peu importe que, dans ses rapports avec l'Espagne ou les Etats-Unis, il ait commis quelques fautes, au loin, au fond de l'Océanie, qu'il ne connaît guère, mais il a la connaissance parfaite de l'Europe, et il en fait à peu près ce qu'il veut, grâce à la trahison des uns, à la sottise des autres. Au milieu de la perpétuelle instabilité des cabinets qui, sous les coups de vent du parlementarisme, tombent les uns sur les autres, sans avoir le temps de s'initier aux traditions secrètes de la diplomatie, lui, reste immuable à son poste, poursuivant son dessein, toujours le même, combinant ses plans, sans aucun obstacle à l'intérieur, sachant tourner ceux de l'extérieur ; parce qu'il connaît à fond tout le personnel politique et diplomatique, et qu'il sait le jeu qu'il faut jouer avec chacun d'eux, pour éblouir celui-ci, intimider celui-là, leurrer un troisième, et les tenir tous en échec.

Ce travail de pieuvre, poursuivi avec tant d'opiniâtreté, tant d'habileté, par M. de Bismarck, est vraiment étonnant. Toujours à l'affût des circonstances favorables, il n'en a laissé échapper aucune, pour mener à bonne fin son entreprise, se rejetant à droite, quand il échouait à gauche, remettant patiemment à plus tard la revanche, quand il avait perdu la première partie, mais n'abandonnant jamais de vue son but. On commence à croire que la guerre n'éclatera pas d'ici à quelques années et que le chancelier mourra, tranquillement, fier d'avoir maintenu, jusqu'à son dernier soupir, une des œuvres les plus difficiles de notre siècle.

—"Un teint belge dépare un visage romain", dit le proverbe. Une figure fanée indique un état bilieux à n'en pas douter ; de même que des douleurs dans les côtes, la constipation, la dyspepsie, la langue pâteuse, des maux de tête en sont aussi des symptômes surabondants. Pour la maladie du foie et les nombreux accidents qui en résultent, le "Hostetter Stomach Bitters" est un spécifique infaillible. Il relâche les intestins suffisamment sans les fatiguer, sans causer la moindre douleur. Il facilite la sécrétion de la bile, et dégage le sang de cette substance qui donne au teint la couleur de safran. Les maux de tête, l'haleine viciée, etc., se guérissent par l'usage de l'Amer qui rétablit les fonctions digestives et fortifie le système, le mettant à l'abri de la "malaria", des rhumatismes et des maux de reins.

Quand votre sang est appauvri, ou corrompu, le remède est à votre portée, prenez la Salsepareille d'Ayer.

LOUISIANE.

Le *Times*, Houma, paroisse Terrebonne, du 11 octobre :

Les marchands de Houma, luttent entr'eux à qui importera le plus de marchandises. Tout donne à penser qu'ils feront, cette saison, de belles transactions.

—Le bateau-dragueur travaille, maintenant, près de la gare Morgan ; il débarrasse, le bayou des matières qui l'encombrent, et le creuse. S'il lui donnait la profondeur de 10 à 11 pieds, ce serait une bonne chose, mais nous n'y comptons pas.

Le *Pilote du Teche*, Jeanerette, paroisse Iberie, du 12 octobre :

Toutes les manufactures de la Louisiane sont exemptes de taxes d'Etat et municipales, en vertu de la Constitution de 1879. Jeannerette est un splendide emplacement pour une filature de coton, pour une fabrique de meubles, de voitures, pour un moulin à riz, pour une fonderie, pour une fabrique de paniers, de portes, de fenêtres, de voitures, de roues, pour une briqueterie, une cordonnerie, etc. Pourquoi ne pas tenter l'essai ?

Le *Méridional*, Abbeville, paroisse Vermillion, du 12 octobre :

La cueillette de coton marche rapidement ; tous nos ouvriers sont à l'ouvrage et gagnent de bons salaires.

Tout notre bétail est en bon état, malgré la rareté de l'eau. Nous avons de la très bonne viande sur le marché.

On a fait, avec grand succès, l'emploi du Vert de Paris, cette année. Les planteurs qui ont su s'en procurer et s'en servir favorablement, ont pu sauver leur récolte d'une complète destruction. Quelques-uns s'y sont pris trop tard. Pour réussir sûrement, il faut commencer à saupoudrer dès que le ver paraît sur la feuille tendre.

—Notre récolte de patates douces promet d'être extrêmement abondante. Nos fermiers ont profité du temps pour les bien travailler ; aussi seront-ils récompensés de leur activité et de leur prudence.

Le *Réveil*, St-Martinville, paroisse St-Martin, du 12 octobre :

La surface de la Louisiane estimée en acres, est de 29,068,800 acres. Le rapport du statisticien du bureau de l'Agriculture, à Washington, porte à 2,168,406 le nombre des acres livrés à l'agriculture, mais comme ce statisticien se garde de faire mention de la terre occupée par les cannes et le riz ; que, d'un autre côté, il faut déduire des 26,900,394 acres qui restent ceux que couvrent les forêts et les swamps, les prairies tremblantes et les villes—nous estimons qu'il y a environ 5,000,000 d'acres qui attendent la pioche et la charrue et les attendront longtemps, si l'immigration ne se porte pas en Louisiane. Voici, en boisseaux, balles et tonnes, le résultat des différentes récoltes de 1887-1888, en Louisiane.

—La récolte du maïs a couvert un espace de 1.001,226 acres et a produit 18.022,000 boisseaux. Sur 45 Etats ou territoires, la Louisiane arrive la 21ième. Chaque acre a donné environ 18 boisseaux. Elle n'est donc pas arrivée au résultat qu'elle devrait obtenir avec la richesse de son sol. Le Maine, par exemple, obtient 35 bushels à l'acre, et l'Alabama, 20 ; entre ces deux Etats, il y a une place à prendre et que la Louisiane peut prendre aisément, si ses fermiers veulent cultiver leur maïs avec moins de hâte et plus de fumier.

—Quatorze Etats se livrent à la culture du coton. Ils fournissent un total de 7,020,209 balles de coton, sur une étendue de de 18,641,067 acres, et 7 d'entr'eux cultivent plus d'acres de coton que la Louisiane. Celle-ci, en revanche, obtient un plus fort rendement, par acre, que ses onze concurrents. En 1887, elle a produit 504,622 balles sur 1,066,854 acres. Or, on remarquera que le rendement moyen, à l'acre, n'est pas élevé : il est de 228 livres. Nous laissons les habitants cotonniers réfléchir sur ce chiffre. Il est possible, aussi, que la manie qu'ont les habitants de donner toujours à ceux qui les interrogent sur le nombre d'acres qu'ils ont en culture, un nombre d'arpents qui dépasse, de beaucoup, le chiffre réel, soit, en partie, cause de la faiblesse de ce rendement.

—L'avoine a été cultivée sur 36,861 acres et a donné 498,000 boisseaux, soit 3 boisseaux par acre. Trente-huit Etats battent la Louisiane, qui semble ne pas vouloir s'apercevoir que l'avoine est un précieux fourrage et un grain de valeur. Elle peut et doit faire, beaucoup mieux, dans la culture de cette plante, qui vient et mûrit, à merveille, sur son sol.

—L'orge est une culture toute nouvelle en Louisiane. Elle n'occupe que 1,275 acres et produit 7,000 boisseaux, à peu près 5 boisseaux par acre. 31 Etats battent la Louisiane.

—On a mis en coupe, en Louisiane, 55,250 arpents de prairies, qui ont donné 77,364 tonnes de foin. Nous ouvrirons une parenthèse pour dire que ce résultat est plus que médiocre, puisqu'il n'indique, par acre, qu'une tonne et quatre cents livres. Le foin pourrait devenir une industrie importante, en Louisiane. Avec un système d'irrigation, pendant les sécheresses, en semant les espèces de foins recommandées par les fermes expérimentales—on obtiendrait des foins de première qualité, dont la tonne dépasserait, bien vite, le prix moyen de la tonne de foin actuel des prairies louisianaises, qui est cotée à $9 80. La tonne de foin de Rhodes Island se cote, actuellement, à $17. Le rendement dépasse, aussi, celui d'aujourd'hui. Il y aurait, présentement, 26 Etats qui battent le nôtre, pour la qualité du foin et le rendement par acre.

—Dix-sept Etats distancent la Louisiane comme étendue de terrain, consacrée à la culture des pommes de terre, et comme rendement à l'acre. La Louisiane a cultivé 6,930 acres en pommes de terre et a récolté 381,000 boisseaux, c'est-à-dire 55 boisseaux à l'acre. Il y a des Etats qui, par leur soin et un fumier choisi, tirent, d'un acre, jusqu'à 105, 115 boisseaux de pommes de terre. Nous désirerions savoir ce qui empêcherait la Louisiane d'en faire autant.

—Quant au tabac, sa culture est insignifiante dans notre Etat, ainsi que celles du trèfle et de la luzerne. Il ignore complètement ce que c'est que le blé, le seigle et le lin.

—La Louisiane a beaucoup à faire pour égaler ses concurrents, mais elle peut y parvenir, si elle se montre énergique, et même les dépasser, car son sol est d'une fécondité incomparable, et son climat est propice à presque toutes les cultures, ainsi que la nature de ses terres. Il y a maintenant, chez elle, des fermes expérimentales qui essaient les différents fumiers, étudient certaines cultures et peuvent enseigner, en s'appuyant sur des expériences, ce qu'il faut faire pour réussir dans telle ou telle branche d'agriculture. Que nos cultivateurs se mettent en rapport avec elles, et modifient, selon leurs conseils et les progrès accomplis, leur façon routinière de cultiver. Le jour où ils commenceront à agir ainsi, ce jour-là, la Louisiane aura fait son premier pas vers la victoire.

Le *Courrier*, Opelousas, paroisse St-Landry, du 12 octobre :

On nous écrit, de Church Point :

Voici les expéditions faites par M. J. Barousse, dans la semaine qui vient de s'écouler : 76 balles de coton, 70 sacs de riz, 1,200 douzaines d'œufs ; la semaine précédente, il avait envoyé 147 balles de coton, 1,440 douzaines d'œufs —total, jusqu'à date : 214 balles de coton, 2,640 douzaines d'œufs.

MM. L. Schnerb frères ont expédié, cette semaine, 100 balles de coton, 90 sacs de riz, 1,000 douzaines d'œufs ; la semaine précédente, le chiffre était de 125 balles de coton—total, 225 balles.

Les affaires vont de mieux en mieux, les recettes de coton et de riz augmentent rapidement. Celles de la maison succursale Schnerb et frères, à Coulée Croche, grossissent, chaque jour, et les planteurs sont satisfaits des prix de toutes leurs denrées.

Le coton se vend de 9 à 9 cents et demi la livre ; le riz, de $2.50 à $3.35 le sac ; les œufs, à 15 cents ; les peaux, de 2 et demi à 3 cents la livre ; le maïs, 50 cents le baril.

La longue sécheresse, amenée par la persistance des vents du nord, a détérioré une grande partie du riz ; les planteurs ont pris le parti d'en faire du foin pour les animaux. Le coton, semé ultérieurement, a aussi souffert, et le rendement en sera faible. Quant à l'article en lui-même, la qualité est excellente—exceptionnelle, pourrions-nous dire. C'est le meilleur que nous ayons récolté depuis bien des années. Le temps est clair, frais et sec. Les étrangers sont étonnés du chiffre d'affaires qu'on fait dans notre petit village.

La *Sentinelle*, Thibodaux, paroisse Lafourche, du 12 octobre :

Mercredi dernier, 9 octobre 1889, est décédé, vers 6 heures du matin, M. Joseph Thibodaux, à l'âge de 45 ans et un mois. Les funérailles ont eu lieu, le lendemain, à 3:30 heures P. M. en l'église catholique St-Joseph, à Thibodaux. Toute la ville assistait aux obsèques.

Le défunt est un descendant du Thibodaux qui a donné son nom à notre ville. Pendant toute sa vie, il fit preuves de qualités qui le placèrent vite à la tête de toutes nos sociétés de bienfaisance, d'utilité et de progrès. Sa vocation le porta vers l'étude de la pharmacie, où il obtint une telle compétence, qu'il fut, toute sa vie, à la tête des institutions ou des sociétés formées par ses collègues.

Il fut l'instigateur et le fondateur de la Société de pharmacie de l'Etat de la Louisiane, dont il eut, longtemps, la présidence.

Il fut nommé aussi président du Board de pharmacie, pour l'Etat de la Louisiane, lequel Board confère les degrés aux candidats et élèves pharmaciens.

Enfin, il fut toujours membre de la Société pharmaceutique des Etats-Unis, où il tenait un rang honorable. Son jugement sain, sa courtoisie et ses connaissances spéciales, qu'il mettait volontiers au service de ses amis et de ceux qui l'entouraient, feront vivement regretter sa perte. Il appartenait, comme nous le disons plus haut, à presque toutes les Sociétés d'utilité et de bienfaisance de la ville, et le concours de tous les membres ne lui a point failli. Sa tombe était entourée d'une foule énorme et sympathique, qui tenait à accompagner jusqu'à leur dernière demeure, les restes mortels de celui qui fut bon, qui fut juste et dont la communauté regrette la perte.

Prenez les Pilules d'Ayer pour la constipation et toutes les fois qu'un purgatif est nécessaire. Sûr et efficace.

Espagne et Maroc.

Madrid, 2 octobre.

Le gouvernement a enfin appris, officiellement, que les commissaires marocains avaient remis aux autorités espagnoles de la forteresse de Penon Gomera tous les captifs que les Kabyles Bocoyas ne consentirent à livrer qu'après de longs pourparlers.

Les captifs furent détenus chez les Bocayas du 7 au 22 septembre, où ils parvinrent à fuir et à se cacher dans une caverne, près du rivage, attendant le bateau qu'une tempête empêcha d'arriver ; les Kabyles les reprirent et les reconduisirent à leur donar le jour même de l'arrivée des commissaires du sultan. Les captifs se plaignent d'avoir été maltraités, mal nourris, et que 20,000 francs, des montres et des vêtements ont été enlevés à leur capitaine.

Le différend hispano-marocain est terminé, mais il reste la question d'indemnité à régler.

Madrid, 2 octobre.

Le conseil des ministres a fixé la date de la réunion des Cortès au 29 octobre. Le cabinet se présentera aux Chambres sans modification et placera en premier rang à l'ordre du jour le projet de loi sur le suffrage universel. De nouveaux ambassadeurs seront nommés au Saint-Siège et à Londres avant l'ouverture des Cortès.

Le marquis Vega de Armijo a répondu à la note du sultan en déclarant que l'Espagne persiste à exiger réparation à son pavillon pour les incidents de la canonnière *Crocodile* et d'Alhucemas ; il nie l'existence de contrebande de guerre et exige une indemnité pour le navire espagnol détenu à Agadir, le châtiment des autorités maures et l'exécution immédiate de l'assassin de Casablanca. Il déclare en outre au sultan qu'il doit lui-même exiger l'extradition de l'Espagnol meurtrier d'un Maure qui s'est réfugié sur le territoire anglais.

TCHÈQUES ET ALLEMANDS.—Dans une réunion publique tenue dans la ville de Roudnice, on a voté à l'unanimité la résolution suivante proposée par M. Spindler, député à la Diète de Bohême :

Le discours prononcé dernièrement par le député tchèque, M. Zucker, en faveur de l'alliance allemande, est en flagrant désaccord avec l'opinion publique tchèque.

La résolution contient en outre, le passage suivant :

Les cruelles expériences faites par les peuples slaves depuis qu'ils sont les voisins des Allemands, les enseignements que nous fournit l'histoire de l'Autriche au sujet de la loyauté et du respect de la Prusse pour les traités contiennent d'abondantes preuves que la paix de l'Europe serait mieux assurée si on laissait l'Allemagne dans un isolement absolu, au lieu de s'allier avec elle, et d'agrandir ainsi son influence.

Cette alliance est, en outre, profondément regrettable parce qu'elle est le principal obstacle à l'alliance austro-russe qui répondrait bien mieux aux intérêts et aux aspirations des peuples de cet empire, et qu'aucune personne sérieuse ne saurait partager les craintes de M. Zucker de voir se former une alliance germano-russe, si l'Allemagne ne pouvait plus compter sur l'Autriche, le Congrès de Berlin nous ayant pour longtemps délivrés de ce danger.

Les *Narodny Listy* (organe jeune tchèque), qui ont publié le compte-rendu de cette réunion, ont été saisis par la police.

Les boulets rétrogrades.

La *République française* publie les observations suivantes au sujet d'une invention du capitaine Chapel :

"Le *Figaro* a publié une note assez développée, et non moins inexacte, sur les "boulets rétrogrades."

"Nous connaissions, depuis longtemps, les travaux du capitaine Chapel, et nous nous serions bien gardés d'en parler. Un de nos confrères ayant cru qu'il était inutile d'observer une prudente discrétion, nous n'avons plus de raisons pour garder le silence. De quoi s'agit-il ? D'atteindre à revers un adversaire protégé, soit par les remparts d'une place forte, soit par de simples épaulements de campagne, soit enfin par des murs ou des remblais naturels. Est-ce possible ?

"Il y a vingt ans environ, des mathématiciens illustres, de Puydt en Belgique, de Saint-Robert en Italie, le commandant Terquem en France, ont étudié le mouvement d'un projectile discoïde, c'est-à-dire affectant la forme d'un cylindre de révolution et terminé à ses deux extrémités par deux plans perpendiculaires à l'axe de ce cylindre. Un tel projectile, au lieu de subir de la part de l'air une résistance suivant la tangente de sa trajectoire, subit une résistance plus ou moins oblique sur cette tangente.

"Le capitaine Chapel, qui est aujourd'hui officier d'ordonnance du général Gillon, commandant la place de Paris, après avoir été attaché à l'état-major du ministre de la guerre, a longtemps étudié les propriétés de ces projectiles ; il est arrivé, en 1881, à cette conclusion inattendue : en utilisant la déviation de la résistance de l'air, on peut modifier la trajectoire de telle sorte que "le projectile peut, dans certaines conditions, éprouver sur la branche descendante une sorte de rétrogradation et venir toucher le sol sous un angle de chute supérieure à 90 degrés."

"Ces résultats, le capitaine Chapel les a communiqués aux lecteurs de la *Revue d'artillerie*. Depuis lors, c'est-à-dire depuis huit ans, cet officier distingué a continué ses recherches, mais sans en parler à personne autre que ses chefs ; nous ignorons s'il a obtenu un résultat définitif. Quoi qu'il en soit, l'indiscrétion commise est regrettable, et nul ne la déplore plus que le capitaine Chapel lui-même.

"Un mot seulement d'explication : l'obus qui toucherait le sol sous un angle de chute de 90 degrés tomberait tout droit sur la tête de l'ennemi ; si l'angle de chute est supérieur à 90 degrés, c'est *par derrière* que le projectile atteint l'adversaire ; et c'est là justement ce qui, hier encore, paraissait invraisemblable.

"Il ne suffit pas d'avoir découvert le principe de ce mouvement ; il faut encore procéder à d'innombrables essais de tir avant de proclamer que la tactique et la défense des places vont être remaniées de fond en comble ; et c'est pour ce motif qu'il convient de laisser travailler nos officiers sans divulguer leurs découvertes, sans les troubler par d'inutiles appréciations.

"Ce qui est sûr,—et cela, nous pouvons le dire sans manquer à la discrétion patriotique que nous avons toujours observée,—c'est que *l'emploi dans la pratique* des obus discoïdes marquerait une ère nouvelle dans l'art militaire. En particulier, les forts ne seraient plus que de véritables nids à bombes, et cette fois, l'artillerie deviendrait réellement la reine des batailles.

"Mais nous n'en sommes pas encore là."

LE TOUR DU MONDE EN CHEMIN DE FER.—L'idée qu'on avait eue de faire passer un chemin de fer, de l'ancien monde au nouveau, de la Sibérie, dans l'Alaska, par le détroit de Behring, n'est pas aussi fantaisiste, paraît-il, qu'on pourrait le supposer.

Un explorateur anglais—M. John Muir—qui a visité ces contrées, prétend que l'on peut très facilement établir un pont sur le détroit de Behring, qui n'a que 60 milles, soit 96 kilomètres, dans sa partie la plus étroite. Sur ce point se trouvent précisément trois petites îles placées presque en ligne droite, ce qui diviserait le pont en quatre sections bien moins longues chacune que le détroit du Pas-de-Calais, sur lequel on songe depuis longtemps à jeter un pont.

A l'époque où nous sommes, on ne doit douter de rien, et peut-être irons-nous bientôt de Paris à New-York en chemin de fer.

LES ARMEMENTS DE L'ITALIE.—Le ministre de la guerre a ordonné qu'il fût désigné, dans chaque régiment, 40 hommes qui seront dirigés sur les corps stationnés sur la frontière de France. Cette mesure a causé de l'inquiétude, surtout parce qu'elle a été prise avec un certain mystère.

L'*Esercito italiano*, organe du ministre, dit que la mesure en question est motivée par l'envoi en congé des classes anciennes—ce qui a réduit l'effectif des compagnies à 60 hommes. Ce journal ajoute que la France a augmenté, dès le printemps, ses forces de frontière, avec des contingents tirés des régiments de l'intérieur, et que la prudence commandait d'en faire autant.

D'après une dépêche de Rome, 2 octobre, le ministre de la guerre a publié une note qui attire vivement l'attention, en annonçant qu'il désire faire l'acquisition de chevaux de trois à sept ans, et invitant les propriétaires qui veulent vendre, à présenter leurs chevaux, qui seront achetés au cours du jour.

NOUVEL APPAREIL POUR LA PRODUCTION DE L'HYDROGÈNE PUR.—On mande, de Berlin, 3 octobre :

Le ministre de la guerre, M. le général Verdy du Vernois, a acheté le brevet de MM. Mayert, de Berlin, et Richter, de Falkenberg, inventeurs d'un nouvel appareil pour la production de l'hydrogène pur.

L'Allemagne prétend avoir, grâce à cette innovation, distancé, sur le terrain de l'aérostation, toutes les autres nations.

Avec ce système, on serait en mesure de pouvoir gonfler un ballon, même en pleine campagne, en moins de deux heures.

UNE LETTRE DE M. DE BISMARCK.—Nos derniers journaux de Paris nous apportent la dépêche suivante :

Munich, 4 octobre.

Le prince de Bismarck a écrit la lettre suivante à une société de vétérans qui lui avait envoyé une adresse de félicitations, à l'occasion de l'anniversaire de son entrée dans le ministère prussien :

"Ma santé est toujours bonne et j'en suis heureux parce qu'elle me permet de consacrer encore ma vie au service de ma patrie.

"Ce qui me plaît le plus dans votre adresse, c'est l'approbation que vous faites de ma politique pacifique, que je crois la meilleure pour l'Allemagne et qui sera celle des années qui me restent à vivre."

AU TIRAGE DES BONS DE L'EXPOSITION DE PARIS.—On nous mande, de Marseille :

La fortune a particulièrement favorisé les Marseillais au tirage récent des bons de l'Exposition.

Le lot de 100,000 francs a été gagné par un sieur Audibert, concierge dans une raffinerie de soufre. Il est marié et père de trois enfants. Ces braves gens, comme bien on pense, ont été bouleversés par le bonheur inespéré qui leur échoit.

Le lot de 10,000 francs est échu à un ouvrier de Saint-Henry, village de notre banlieue, le nommé Hippolyte Andris. Celui-ci, qui fait partie de la société l'Union des travailleurs, a réuni tous ses membres et leur a offert un punch.

BRUN—Décédé jeudi 17 octobre 1889, à 1 heure A. M., JOHN BRUN, natif de France, âgé de 56 ans. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, vendredi, à 3 P. M., de sa dernière résidence No 901 rue Camp, près [illegible].

TO-KALON

Le célèbre vin de M. Crabb,

Attention spéciale est donnée à l'approvisionnement des familles, hôtels, clubs et restaurants. En vente chez M. P. Puget, seul agent, 150 rue Royale entre St-Pierre et Toulouse. [illegible] No 150 rue Bourbon. [illegible]

Aider la Nature

En restaurant les tissus malades et affaiblis c'est tout ce que peut faire une médecine. Dans les affections pulmonaires, telles que les Rhumes, la Bronchite et la Consomption, la membrane muqueuse s'enflamme d'abord, ensuite des accumulations se forment dans les cellules à air des poumons, suivis de tubercules, et finalement la destruction des tissus. Il est clair, par conséquent, que jusqu'à ce que l'horrible toux soit soulagée, les tubes bronchiques n'ont aucune chance de guérir. Le Pectoral-Cerise d'Ayer

Calme et Guérit

La membrane enflammée, arrête la marche de l'épuisement, et ne laisse aucuns résultats injurieux. C'est pourquoi il est plus grandement estimé que tout autre spécifique pulmonaire.

L. D. Bixby, de Bartonsville, Vt., écrit : "Il y a quatre ans j'attrapai un fort rhume qui fut suivi d'une terrible toux. J'étais très malade, et gardai le lit environ quatre mois. Mon médecin, à la fin, me dit que j'avais la consomption, et qu'il ne pouvait y remédier. Un de mes voisins m'avisa d'essayer le Pectoral-Cerise d'Ayer. Je le fis, et avant d'en avoir pris un demi-flacon j'étais capable d'aller dehors. Dès que j'eus fini le flacon j'étais bien portant, et le suis depuis lors."

Alonzo P. Daggett, de Smyrna Mills, Maine, écrit : "Il y a six ans j'étais commis-voyageur, et souffrais d'une

Affection des Poumons.

Pendant des mois j'étais incapable de passer une bonne nuit. Je ne pouvais que rarement m'allonger, avais de fréquents étouffements et étais souvent obligé de chercher le grand air pour me soulager. Je fus amené à essayer le Pectoral-Cerise d'Ayer, lequel m'aida. Son usage continu m'a entièrement guéri, et, je crois, sauvé la vie."

Ayer's Cherry Pectoral,

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Vendu par tous les Pharmaciens. Prix $1 ; six flacons, $5.

DENTISTES.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.,

transférera ses bureaux du No 116 rue Canal au No 167 de la même rue, PRES DAUPHINE, A partir du 1er octobre 1889.

Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber mes médailles pour travaux reconnus supérieurs.

26 août—

C. E. KELLS & M. VIET,

CHIRURGIENS-DENTISTES

No 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.

Opérations de tous genres dans le ressort de leur art.

Pose de palais artificiels.

VIN GALLEGOS.

Ce vin rouge de Californie, si bien connu et si populaire garanti parfaitement pur, sera livré aux consommateurs, sans frais de transport, au bas prix de 50 CENTS LE GALLON

HENRY S. VILLERE, Marchand de vins et liqueurs, avec EDGAR DELERY, Pharmacien 253 Dauphine, coin Kerlerec. Sept—1an—Dim Mar Jeu.

Changement de local ! Changement de local !

ELKIN & Cie.,

Viennent de transférer leur magasin du No 98 DE LA RUE DU CANAL —AUX— Nos 42 et 44 de la rue de Chartres,

Une bâtisse élégante et très agréable, près de la rue de la Douane.

TAPIS, MOQUETTE, BODY BRUSSEL, TAPIS DE BRUXELLES.

Le tout ayant des bordures qui se marient avec Stores, Flèches et Corniches. Nattes et articles de tapissier.

24 oct—1an

Bureau de la Compagnie de Tannage de la Louisiane.—120 rue South Peters.—Nouvelle-Orléans, 12 octobre, 1889.—Les actionnaires de cette Compagnie sont par le présent avisés que le 11 novembre prochain, à 7 1/2 h. P. M., une assemblée générale aura lieu au bureau de la Compagnie dans le but de voter sur les changements et modifications proposés à la Charte de la Compagnie.

ROBERT CAUSSE, JNR., Secrétaire.

12 oct—30t

E. GARDES, PRES'NT. W. W. GIRAULT, CAISSIER.

AMERICAN NATIONAL BANK

47 RUE DU CAMP,

Fait les affaires de banque en général et vend du change, en sommes au gré des acheteurs, sur toutes les principales villes d'Europe, d'Angleterre et du Continent européen.

18 juil—1an—dim. mardi. vend

PIANOS —DE— PLEYEL —CHEZ— Louis Grunewald Co., Limited,

18 rue Baronne et 127 rue du Canal.

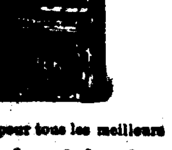

Seuls agents pour tous les meilleurs **Pianos Américains,** Steinway, Sohmer, Knabe, Behr, Shoninger, Fischer, Mehling et Pease, Au plus bas prix, au comptant, ou payables en Versements mensuels très faciles.

MUSIQUE de tous les principaux éditeurs, ainsi que les dernières publications.

S'adresser au magasin de musique de LOUIS GRUNEWALD CO., LIMITED, NOUVELLE-ORLEANS.

1er [illegible]—1an

C. L. LAZARD & Cie

LES ANCIENS ET POPULAIRES

Marchands de Vêtements Confectionnés D'ARTICLES DE TOILETTE ET DE CHAPEAUX.

29, 31, et 33 rue du Canal, coin North Peters, Nlle-Orléans, Lne

24 oct—1an—dim mer ven

1889-1890

VETEMENTS D'AUTOMNE ET D'HIVER

Pour Messieurs, Jeunes Gens et Enfants,

—AINSI QUE—

ARTICLES DE TOILETTE, MALLES, VALISES, ETC.

Vous devez aller voir le vaste fonds de marchandises nouvelles chez

Michel Lion & Cie.

Nos prix sont les plus réduits dans tout le pays.

Dans notre Stock on trouve toutes les Coupes, les Modes les plus modernes.

195, 197, 199 rue Decatur coin Ste-Anne.

13 déc—1an

IMMENSES BARGAINS —EN— TAPIS, NATTES, STORES DE FENETRES.

—CHEZ—

LEOPOLD LEVY.

137 - Rue du Canal, - 137

Tapis de Bruxelles à 50 cts., cousus et posés sans frais additionnels.

Nattes à 10 cts., posées.

Jolis stores de fenêtres à 50 cts., posés.

Tringles de corniches 25 cts., posées.

Et tous autres articles vendus à des prix proportionnels.

5000 paires de rideaux de dentelle à 65 cts., la paire en vente cette semaine seulement.

LEOPOLD LEVY - - 137 RUE DU CANAL.

13 oct—1 an dim mar jeu

METROPOLITAN BANK, DEPARTEMENT DES EPARGNES

90..........RUE DU CAMP..........90

Capital..........$250,000 | Profits non divisés..........$40,000

FRED. PETERS, Président. FRANK RODER, Vice-Président. ED. CLAUSSEN, Caissier

Cette institution est ouverte et prête à recevoir des dépôts d'un dollar et au-dessus, sur lesquels elle donnera trois pour cent d'intérêt, payable tous les six mois.

Directeurs—Phil. W. Dielman, Frank Roder, Jacob Hassinger, H. F. Klumpp, John Nelson, Julius Weiss, Adolph G. Ricks, Fred. Peters et Louis Leonhard.

1er sept—1 an—dim mer. ven

COMPAGNIE D'ASSURANCE

LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.

Plus de $42,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte, aussitôt qu'elles sont justifiées.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091.

Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290.

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.

—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS—

Newton Buckner, Chairman ; Rudolph Wuest, A. Delvaille, Jno. W. Labouisse.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.

12 nov. '88—1an

ETABLIE EN 1782.

COMPAGNIE D'ASSURANCES PHŒNIX, DE LONDRES.

Plus de $80,000,000 de pertes payées depuis son organisation.

Pertes promptement ajustées et soldées à la Nouvelle-Orléans.

BUREAU : 67 ET 69 RUE DU CAMP.

ETABLIE EN 1849.

Compagnie d'Assurances CRESCENT de la Nouvelle-Orléans.

Plus de $10,500,000 de pertes payées depuis son organisation.

67 ET 69 RUE DU CAMP.

W. B. Lyman, Prés. ; Jos. Bowling, Vice-Prés. ; Chas. H. Rice, Sec.

1 jan—1an

DESSINS ET EVALUATIONS DE MEDAILLES, BADGES ET EMBLEMES EN ARGENT ET EN OR

Pour Ecoles, Académies, Séminaires, Universités, Sociétés, etc.

Seront fournis et exécutés dans tous les genres de travail artistique désirables, dans un court délai et aux prix les plus raisonnables.

FRANTZ & OPITZ,

HORLOGERS ET BIJOUTIERS ET MARCHANDS DE Montres, Pendules, Argenterie, Bijouterie, Diamants, Jumelles, Etc., Etc.

COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.

1er sept '89—1an

Jacob Lipman, Jules Météyé, W. E. Robinson,

—AVEC—

A. M. Hill

IMPORTATEUR DE

DIAMANTS.

ET NÉGOCIANT EN

DIAMANTS ET BIJOUTERIE.

No 115 rue du Canal

JE SAIS QUE VOUS N'AVEZ QU'A VOIR

Les splendides joyaux que j'offre en fait de diamants, solitaires et bagues avec grappes de diamants, de boucles d'oreilles, d'épingles pour dentelles, de boutons pour chemises et cols, à $15, $20, $25, $35, $40, $50, $60, $75, $85, $100, $125, $150, $175, $200, $250, $300, $400, $500, $1,000, $2,000, $2,500, pour vous décider à acheter chez moi.

Initiales en diamants et montres ornées de diamants en grande variété.

Opales fines, Rubis, Perles et Saphires.

PRIX MARQUES EN CHIFFRES ORDINAIRES.

Diamants remontés dans tous les genres.

Le plus gros diamant aux Etats-Unis exposé dans ma vitrine.

A. M. HILL, No 115 RUE DU CANAL.

20 sept—1anPP

DATE DE FONDATION, 1805

COMPAGNIE D'ASSURANCES - DE LA - NOUVELLE-ORLEANS.

New Orleans Insurance Company of New Orleans.

Etablie en 1805,

BUREAUX : 3 rue Carondelet entre Canal et Commune.

Capital - $500,000

[illegible], Président

[illegible], Vice Président,

JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire.

Assure contre les risques de feu, de mer et de rivière, aux taux les plus réduits.

DIRECTEURS :

CHAS. T. DUGAZON, EDWD. J. BOBET, PIERRE POUTZ, [illegible] GALLY, [illegible] PATJO, [illegible], CHAS. E. SCHMIDT, [illegible] VINCENT, JULES TUYES, [illegible] LABOUISSE, GUS. PITOT, [illegible]

24 fév '89—1an.

Avis.

Au numéro 200 de la rue Royale, entre Dumaine et St-Philippe, on peut voir, dans la vitrine de M. Dawson, une belle photographie de [illegible], bien encadrée et de grande dimension ; elle est en vente au prix de $5.

INSTITUTIONS.

Collège d'Orléans.

240 rue Royale entre St-Philippe et Ursulines. Rentrée des classes le 1er septembre. 1889.

Termes—Enseignement et pension, incluant lit, literie, blanchissage, etc., par mois, $20.00. Ecole du jour, par mois, de $3 à $6. Pour plus amples informations s'adresser à W. E. ROBERT, Directeur. 25 sept—1m—Dim. Jeu.

INSTITUTION PICARD,

Pensionnat et Externat pour jeunes Filles.

Réouverture des classes le 2 septembre.

Pour prospectus ou informations s'adresser à l'institution 272 Esplanade.

25 août—3m

Université Tulane.

Ecole Supérieure, Collège, Cours universitaire, Ecole de droit et de médecine, et H. Sophie Newcomb Memorial College pour jeunes femmes, cours pratique d'électricité et de génie civil.

Les informations pour la prochaine session annuelle peuvent se procurer sur demande.

WM. PRESTON JOHNSTON, L. L. D., Président.

11 août—3m

LE FRANCO-LOUISIANAIS,

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement : $2 50 par an.

[illegible] LE CLUB DE LA [illegible] FRANÇAISE.

Bureau : 103 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans.

A. WOODS. STABLIS EN 1868. L. E. FOURSIER.
WALTER SCOTT. A. F. GODAT.

A. A. WOODS & CO.,

194..........RUE GRAVIER..........194

Agence générale d'assurance la plus considérable du Sud.

Assurance en toutes ses branches. La compagnie la plus solide du monde, assurant contre l'incendie. Les anciens clients sont toujours satisfaits de leurs relations avec elle. De nouveaux arrivent constamment. Patronage public cordialement sollicité.

[illegible]—1 an, dim mer ven

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux îlots de la rue du Canal, [illegible]

1er nov '88—1 an—mer jeu. dim

AMUSEMENTS.

Théâtre St-Charles.

J. M. Gilbert..........Locataire et Directeur.

CE SOIR.

Prof. D. M. BRISTOL'S EQUES CURRICULUM !

20 superbes chevaux savants, poneys et mules, y compris le mulet comique "Denver."

Admission, 50, 35 et 15 cents,

Incluant les sièges réservés.

Matinées : Mercredis, Samedis, Dimanches.

Prix des matinées, y compris les sièges réservés, 10, 15, 25 et 50 cents

Dimanche, 27 oct.—AGNES HERNDON.

13 oct—1 ?

Académie de Musique de Bidwell

rue St-Charles.

Une semaine seulement, commençant Dimanche 13 octobre.—Matinées habituelles.

Troupe de W. H. Power,

Dans le drame pittoresque irlandais

THE IVY LEAF

Une grande production, introduisant une excellente troupe—Les meilleurs danseurs de Jig et de Reel en Amérique—Un véritable Irish Bag-Piper.—Le fameux Ivy Leaf Quartette chantant des morceaux choisis de mélodie irlandaise—Voir le Eagle's Flight !

Dimanche 20 octobre—Le grand mélodrame THE MAIL LINE. 13 oct—

BASILE BARES,

FACTEUR DE PIANOS.

34 Rue Royale, N. O.

SEUL AGENT POUR LES

Pianos GAVEAU, de Paris,

Supérieurs à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour le son prolongé, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à [illegible], double répétition, sommier en fer, [illegible] pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont été [illegible] de velouté et une [illegible] campagnie.

Accords et réparations de pianos une spécialité. [illegible]

PENSION PRIVEE,

62 rue Toulouse,

Coin Royale.

PRIX MODÉRÉS.

11 oct—1m

La Toussaint.

C. W. EICHLING,

FLEURISTE.

No 279 rue Dumaine et 171 rue Royale,

En arrière la Cathédrale

Mes travaux en fleurs naturelles ont eu les premiers prix à l'exposition horticole en avril 1889. Examinez mes prix et faites les commandes le plus tôt possible pour éviter la foule. Fleurs sèches et artificielles des plus fines en tous genres. 13 oct—1m 1er nov

Avis.

A. SIMON, le Cosmopolite, coin Dumaine et Decatur.—Abonnement à toutes les publications, distribution à domicile. [illegible]

Etat de situation trimestriel

—De la—

New Orleans Canal and Banking Company.

A la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires, le 30 septembre 1889.

ACTIF.

Propriétés foncières		$67,834 [illegible]
Placés en bons, d'Etat, de ville, et autres		240,229 [illegible]
Actions		33 077 [illegible]
Prêts sur hypothèque, après 30 jours d'échéance	$541,875 67	
Prêts et escomptes, après 30 jours d'échéance	483,933 78	
Prêts et escomptes, dans 90 jours d'échéance	1,159,130 45	1,924,938 [illegible]
Effets suspendus, évalués à		12,573 [illegible]
Prêts sur demande		279,106 [illegible]
Change à vue	$322,554 25	
Numéraire, billets des E. U. et chèques pour échange au Clearing House	763,249 53	1,870,211 [illegible]
Total		$4,266,754 41

PASSIF.

Capital payé	$1,000,000 00
Surplus	250 000 00
Profits non divisés	211,266 [illegible]
Dividendes non payés	13,854 [illegible]
Dépôts à retirer contre chèques	2,700,050 [illegible]
Circulation	8,582 [illegible]
Dû aux banques	100,000 [illegible]
Total	$4,266,754 41

Moi, soussigné, je jure solennellement que l'état de situation ci-dessus est correct au mieux de ma connaissance.

EDW. TOBY, Caissier.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans,

Fait et signé sous serment devant moi, ce 1er jour d'octobre 1889.

A. G. LAPICE, Notaire.

CONSULAT DE FRANCE —A— LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX, RUE CONTI, 84.

Ouvert de 11 h. du matin à 4 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er octobre 1889.

Liste de pensionnés.

André Joseph Casimir	Guesde Gilles
Becker Georges	Hodin Etienne
Bergeron Félix Henri	Lacôme Jean
Bernier Reine (Mme Reine)	Larroule Jean
	Michon Denis
Bouché Jacques	Milon Henriette Sylvie
Brun Jean	
Buisselier Romain (veuve)	Montant Gabriel
	Plack famille
Courtade Marie	Vignaux Justin
Dalençon Louis François	Lehmberg Justin
	Legardo François
Dufor Adolphe	Lovet Jean
Desvereaux Emile Adolphe	Odier Adolphe
Gallice Victor	Mme Clara Palmyre Hall née Godwin
Georgel Charles Auguste	Madame Gerbe ou Gerbet

LETTRES.

Brugère Gustave	Sténne Edmond
Gobreau Louis	Verne Pierre
Largent	

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à connaître à mon vice consul [illegible] en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier, préalablement, par M. le secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.

1er octobre 1889.

Le Consul,

PAUL DEJARDIN.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 17 OCTOBRE—CLASSE No 247

Tirage de 4 heures P. M.

34 53 62 47 30 24 65 4 58 76 43 55

Les tirages ci-dessus publiés dans tous les principaux journaux, ce font en public [illegible] officiellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre [illegible] Ce 17 octobre 1889—4 heures P. M.

J. A. & BOUSSEAU, W. F. PINCKARD, DAN. A. WILSON, Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens [illegible]

AMUSEMENTS.

GRAND OPERA HOUSE.

LA CELEBRE LILLIAN LEWIS. Avec W. E. WHITECAR et une excellente troupe dans le répertoire suivant :

Ce soir—L'ARTICLE 47.

Jeudi et Samedi—DONNA SOL. Vendredi soir et Samedi matinée—NEW MAGDALEN.

Dimanche, 20 octobre—CLEVELAND, [illegible] MINSTRELS. 16 oct—

ROBINSONS MUSEUM THEATRES

Semaine commençant le jeudi, 17 octobre. 10 Jolies Dames Egyptiennes dans leur costume national. Les dames Albinos. Une mère "aleph" et son petit enfant. Dans le Théâtre du rez-de-chaussée—Troupe d'Opéra Bouffe dans des morceaux d'opéra des derniers succès. Dans le Théâtre du premier étage—Troupe de Marionnettes italiennes, ou troupe lilliputienne.

17 oct—

Aviso.

Los que suscriben anuncian al publico que otorgan escrituras en español y se hacen cargo de la administracion y liquidacion de sucesiones.

DUCROS y ALEIX.

No 138 Gravier (altos.) Notarios Publicos.

29 sept—1m dim

The Southern Insurance Company of New Orleans.

(Compagnie d'assurances du Sud de la Nlle-Orléans.)

Sixième Etat Annuel

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1888 :

PRIMES REÇUES.

Sur les risques d'incendie	$383,[illegible]
Sur les risques de rivière	18,[illegible]
Sur les risques de mer	14,861 [illegible]
	$417,156 [illegible]
A ajouter : Primes non acquises de 1887	88,997 75
Total des primes	$[illegible]
A ajouter : Intérêts et profits et pertes	34,[illegible]
Revenu total	$[illegible]
A déduire : Pertes payées. Sur risques d'incendie	$150,[illegible]
Sur risques de rivière	2,[illegible]
Sur risques maritimes	3,717 77
Total pertes payées	$156,799 21
Primes remboursées et cancellations	46,[illegible]
Commissions	53,[illegible]
Réassurances	34,[illegible]
Taxes et licences	6,[illegible]
Dépenses, bureau local et agences, salaires, Board of underwriters, Protection de compagnies d'assurances et Machines, Rabais, loyer, impressions, etc	37,[illegible]
Total des débours	$[illegible]
Surplus	$184,473 [illegible]
Distribué comme suit : Réserve pour risques non expirés	$103,[illegible]
Réserve pour pertes ajustées et non ajustées	37,500 00
Divers comptes de décembre 1888 non payés	1,[illegible]
Profits et pertes	42,[illegible]
	$184,473 [illegible]

ACTIF

A la valeur du marché : Argent en banque	$[illegible]
Argent au bureau	[illegible]
[illegible] coupons bons des Etats-Unis, à pour cent	31,[illegible]
[illegible] bons consolidés de la Nlle-Orléans, [illegible]	[illegible]
[illegible] bons à prime de la ville de la Nlle-Orléans	132,[illegible]
[illegible] bons de la Louisiane, à [illegible] pour cent	151,[illegible]
Prêts sur demande garantis par dépôts de titres (collatéraux)	36,[illegible]
Une action du N. O. Produce Exchange	24,[illegible]
Une action du N. O. Sugar Exchange	75 00
Un bon de la St Bernard Steam [illegible]	175 00
Action dans le N. O. Warehouse Co.	[illegible]
Dépôt à l'Association du N. O. Fire Underwriters	[illegible]
Primes en cours de perception	56,[illegible]
Mobilier, accessoires, [illegible]	2,[illegible]
	$[illegible]

PASSIF

Capital-actions	$[illegible]
Fonds de réserve	[illegible]
Dividendes non réclamés	[illegible]
Réservé pour risques non expirés	103,[illegible]
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	37,500 00
Divers comptes non payés de décembre 1888	1,[illegible]
Balance (non compris le dividende de juillet 1889)	[illegible]
	$[illegible]

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.

ERNEST MILTENBERGER, Président.

SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, ce 15 janvier 1889.

M. T. DUCROS, notaire.

Nous, membres du Comité de finances de la Southern Insurance Company of New Orleans, certifions par le présent, après un soigneux examen de l'actif de la compagnie, que l'exposé ci-dessus en représente correctement la situation.

(Signé) JOHN T. MOORE, JR., J. H. MENGE, F. G. ERNST, THOS. J. WOODWARD, MORRIS SCHWABACHER.

A une réunion du Conseil de Direction de cette Compagnie, tenue ce jour, il a été résolu à l'unanimité de payer aux actionnaires sur demande l'intérêt-dividende semestriel régulier de QUATRE POUR CENT sur le fonds-capital et de porter la somme de $12,266 14 au crédit du Fonds de Réserve.

SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Nlle-Orléans, 15 janvier, 1889.

DIRECTEURS.

H. Gally,	G. P. Harrison,
John T. Moore, Jr.,	F. G. Ernst,
D. Fatjo,	J. H. Menge,
M. Schwabacher,	Leon Joubert,
E. Milliken,	Geo. H. Dunbar,
Adolph Meyer,	J. Bernheim,
Joseph David,	[illegible]
D. A. S. Vaught,	E. E. Converse,
T. J. Woodward,	J. J. Gregard,
William Mehle,	Frank Roder,
Louis Bush,	Frank Barker.
	Ernest Miltenberger.

17 janv—1m

ETAT DE SITUATION —DE LA— **BANQUE DU PEUPLE** —DE LA— **NOUVELLE-ORLÉANS,**

A la clôture des affaires, samedi soir, 29 juin 1889.

Comptant	$580,[illegible]
Change	110,[illegible]
Prêts sur demande et escomptes	1,226,[illegible]
Actions	29,062 50
Propriétés foncières	42,306 [illegible]
Total	$1,972,056 12
Fonds-capital	$[illegible]
Profits non divisés	161,[illegible]
Dépôts individuels	1,506,[illegible]
Dividendes non payés	[illegible]
	$1,972,056 12

Moi, ARTHUR HART, Caissier de la Banque ci-dessus nommée, jure solennellement que l'exposé qui précède est correct, au mieux de ma connaissance et de ma croyance.

ARTHUR HART, Caissier.

Assermenté et signé par-devant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 29 juin 1889.

(Signé) ANT. DORIOCOURT, Notaire.

30 juin—1/

Simon

LES PHOTOGRAPHIES

Les mieux réussies et les plus artistiques qui aient jamais été faites à la Nlle-Orléans. Crayons et tableaux de grandeur naturelle. Spécialité de reproduction et agrandissement de peintures fanées.

CABINETS.

No 120 RUE DU CANAL, près du Grand Opera House, et 31 RUE DE L'HOPITAL.

16 mai—1an Dim